

science étant la poursuite de la vérité, ne peut se prêter à des accommodements ; elle doit de suite accepter comme vrai ou rejeter comme faux tout ce qui la heurte, sauf à se rendre plus tard à la modification de ses théories, suivant qu'une nouvelle lumière lui permettra de le faire. Toutes les théories par lesquelles on explique les phénomènes de la nature, reposent plus ou moins sur des hypothèses, aucune ne jouit de cette infaillibilité réservée aux vérités de la foi ; cependant, quelque hypothétiques que soient les prémisses sur lesquelles elles s'appuient, nous ne pouvons en homme sensés, les rejeter, dès qu'elles nous donnent l'explication des phénomènes qui s'y rapportent, tant que de nouvelles observations, de nouvelles lumières, ne viendront nous démontrer que nous sommes dans l'erreur. Une théorie scientifique n'a de poids qu'autant qu'elle est admise par la généralité des personnes en état de scruter et d'apprécier les observations qui lui ont servi de base. Il en est de la science comme dans nos cours de justice, les savants sont les avocats, et nous sommes les jurés. Comme souvent, au palais, l'adresse et l'habileté de l'avocat portent plutôt la conviction, que la justice en elle-même ou la teneur de la loi ; ainsi nous accorderons ou refuserons notre assentiment aux spéculations scientifiques, suivant qu'on nous les aura présentées d'une manière plus ou moins convainquante. Et comme souvent aussi une cause admise en première instance est renversée en appel, pour être confirmée par un tribunal encore supérieur ; de même aussi nous réformerons nos théories, suivant que des autorités de plus haut poids nous engageront à le faire.

Les théories de l'électricité, de la lumière, de l'attraction, du calorique etc., sont admises aujourd'hui comme certaines ; nous devons les accepter, par ce qu'elles nous fournissent des explications raisonnables des phénomènes qui se rattachent à ces causes. Mais qui sait si, plus tard, ces vérités admises aujourd'hui, ne seront pas reconnues erronées par des démonstrations plus capables de produire la conviction ? Qui sait si avant seulement un demi siècle, on ne donnera pas des explications en désaccord complet avec celles d'aujourd'hui, sur la nature de l'électricité, la